

Réaliser le diagnostic sécurité incendie d'un bâtiment

Cette formation traite de la méthodologie d'analyse et de diagnostic des bâtiments existants au regard du respect de leur conformité par rapport à la réglementation en sécurité incendie qui leur est applicable, et propose une démarche pour améliorer le niveau de sécurité au-delà des exigences réglementaires.

Objectifs opérationnels

- Opérer une démarche de diagnostic global du risque incendie d'un bâtiment
- Appliquer une méthode d'évaluation du risque incendie
- Proposer les mesures de prévention en cohérence avec les résultats du diagnostic réalisé
- Formuler les conclusions de l'audit
- Proposer un plan d'action de mise en sécurité

Public Concerné

- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études et en organisme de contrôle agréé
- Experts bâtiment
- Responsables sécurité et prévention
- Agents chargés de la mise en oeuvre de la sécurité incendie de l'établissement
- Représentants des chefs d'établissements
- Responsables techniques des services travaux, maintenance et entretiens

**Durée****14.00** Heures**2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige pas de niveau de connaissances prérequis particulier, cependant une connaissance ou pratique de la réglementation incendie peut être nécessaire.

Contenu

Sécurité incendie et réglementation

- Incendie, propagation du feu
- Notions de réaction au feu, de résistance au feu
- Ordonnancement et hiérarchie des textes réglementaires
- Principes fondamentaux de la sécurité
- Le point sur l'actualité réglementaire (Loi ELAN, Loi ESSOC)
- Dispositions constructives dans les bâtiments : notions de partition de l'espace, zones de sécurité, désenfumage
- Responsabilités des propriétaires, exploitants et occupants des lieux
- Classification des personnels désignés à la sécurité incendie, délégations

Vérification du classement d'un bâtiment

Analyse de l'activité du bâtiment : Établissement Recevant du Public (ERP), immeuble de grande hauteur, code du travail, habitation, installation classée

- Réglementations applicables

Diagnostics

- Objectifs recherchés
- Présentation d'une méthode d'analyse de risque
- Différents types de diagnostics en fonction des objectifs recherchés

Audit construction, aménagements, installations techniques

- Méthodologie possibles selon les objectifs recherchés
- Accessibilité des bâtiments : voies engins, voies échelles, façades accessibles, baies accessibles
- Stabilité au feu des structures et des éléments de constructions
- Isolement des locaux à risques
- Dégagements : sorties, escaliers, portes de recoupement, portes coupe-feu, verrouillage des issues, balisage
- Aménagements intérieurs
- Désenfumage
- Chauffage, ventilation

- Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) et alarme incendie : système de détection incendie, de mise en sécurité incendie, contrat d'entretien
- Cheminements, signalisation, affichage
- Registre de sécurité
- Service de Sécurité et formation du personnel

Entretien, maintenance et vérification des installations techniques

Nature des vérifications et de l'entretien des installations techniques

- Portes des issues de secours et coupe-feu, désenfumage, locaux chaufferie, appareils de combustion, stockage de combustible, réseaux de distribution de gaz combustibles, installations électriques, éclairage de sécurité, ascenseurs, moyens de secours, système de sécurité incendie

Audit des dispositions et procédures de prévention en cas d'incendie

- Obligations de l'exploitant
- Plan de lutte contre l'incendie
- Plans d'intervention et d'évacuation : consignes générales et particulières
- Personnels chargés de la prévention, des interventions, de la mise en sécurité des personnes
- Formation du personnel à l'utilisation des moyens de secours : SSI, alarme incendie, extincteurs, Robinet d'Incendie Armé (RIA), coupure des énergies
- Formation du personnel aux exercices d'évacuation : lecture et compréhension des données du SSI, reconnaissance, actions immédiates
- Contrôles périodiques : personnes et organismes habilités
- Fréquence des contrôles
- Rôle de la commission de sécurité
- Assurances incendie : garanties

Élaboration du rapport et recommandations

- Mesures d'urgence
- Plan d'action
- Élaboration d'un dossier d'amélioration des conditions de sécurité - Schéma directeur de mise en sécurité incendie

Études de cas pratiques en sous-groupes

- Application de la méthodologie de diagnostic : bâtiment tertiaire, ERP ou habitation

Cette formation est également réalisée en présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, la présentation d'une méthode d'audit de sécurité incendie et d'études de cas pratiques en sous-groupes d'appropriation de la méthodologie de diagnostic de différents bâtiments.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com